



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION**

No. BH-07-22 4966

Port-au-Prince, le 19 JUIL. 2022

Variole du singe - Communiqué No 1

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) avise la population en général qu'il a relevé son niveau d'alerte suite à la confirmation des premiers cas de variole du singe en République Dominicaine et à la Jamaïque.

Des cas de variole du singe chez l'humain ont récemment été signalés dans plus de 20 pays. Jusqu'à présent, Haïti n'a observé aucun cas de cette maladie et le risque d'infection est faible. Toutefois, une personne saine peut être infectée par le virus responsable de la variole du singe lorsqu'elle entre en contact étroit avec une personne atteinte ou des objets contaminés.

Le Ministère tient à rassurer le public quant aux cas suspects rapportés en Haïti. Ils se sont tous révélés négatifs. Il est probable que d'autres cas suspects soient signalés dans les prochains jours, car le système de surveillance a été activé de manière à les capter. Les spécimens pour tous ces cas seront testés au Laboratoire National de Santé Publique aux fins de confirmation.

Les techniciens du MSPP collaborent avec des partenaires internationaux pour mieux comprendre les modes de transmission de cette maladie et en prévenir l'introduction et la propagation en Haïti. Les signes et symptômes courants de la variole du singe sont la fièvre, les maux de tête, les douleurs musculaires, l'épuisement, l'enflure des ganglions lymphatiques et une éruption cutanée. La période d'incubation est normalement de 6 à 13 jours, mais peut aller jusqu'à 21 jours.

Il est recommandé à toute la population de surveiller les symptômes de la variole du singe. Toute personne qui pourrait avoir été en contact avec une personne infectée, qui ne se sent pas bien ou qui présente des symptômes évocateurs de la variole du singe doit limiter ses contacts avec les autres et signaler ses symptômes à un prestataire de soins de santé.

Les prestataires de santé sont priés de faire preuve d'une vigilance accrue et de surveiller de près les patients présentant des symptômes compatibles avec la variole du singe, même s'ils présentent un tableau clinique atypique, qu'ils aient déclaré ou non avoir voyagé.

Le MSPP continuera de travailler avec toutes les directions départementales et ses partenaires pour contrer l'évolution de cette nouvelle maladie chez nous, et il continuera de fournir des mises à jour au public à mesure que de nouveaux renseignements seront connus.


Alex LARSEN
Docteur en Médecine
Ministre

